

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. POUVOIR ADJUDICATEUR

Collectivité territoriale

VILLE D'AVALLON - Correspondant : Monsieur Jean-Yves CAULLET

Maire - 37, Grande rue Aristide Briand B.P. 167 - 89206 AVALLON Cedex

Tél. 03.86.34.13.50 – Fax : 03.86.34.46.25 – adresse internet : contact@ville-avallon.fr

adresse profil acheteur : <https://marches.e-bourgogne.fr>

2. OBJET DU MARCHE

**FOURNITURE ET POSE DE PORTES ET FENETRES DANS DIFFERENTS
BÂTIMENTS COMMUNAUX – 89200 AVALLON – PROGRAMME 2018**

3. ALLOTISSEMENT – TRANCHES

Les travaux sont répartis en deux lots, à savoir :

LOT n° 1 : PORTES ET FENETRES EN ALUMINIUM

LOT n° 2 : PORTES ET FENETRES EN BOIS OU PVC

Les candidats peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Aucun fractionnement en tranche n'est prévu.

4. PROCEDURE DE PASSATION

Marché public de fournitures et travaux passé selon procédure adaptée
(article 27 du décret n° 2016-360 du 25/03/2016)

5. LIEU D'EXECUTION : VISITE DES LIEUX OBLIGATOIRE

Lot n°1 : Portes & Fenêtres en Aluminium

- Ecole maternelle André Gendre
- Ecole maternelle Jean de la Fontaine

Lot n° 2: Portes & Fenêtres en Bois ou PVC

- Ecole maternelle Jean de la Fontaine
- Bâtiment communal 55 Grande Rue Aristide Briand (*service Ressources Humaines*)

6. VARIANTES ET OPTION :

Les variantes ne sont pas autorisées. Aucune option n'est prévue.

7. DUREE DES TRAVAUX

Quatre mois pour l'ensemble des lots

8. DATE PREVISIONNELLE DE DEMARRAGE DES TRAVAUX

Lot n° 1 et Lot n° 2 : au cours de vacances scolaires 2018

9. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Jusqu'à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

10. JUSTIFICATIONS ET DOCUMENTS A PRODUIRE A LA REMISE DES OFFRES :

Détail figurant au règlement de la consultation.

11. CRITERES DE SELECTION DES CANDIDATURES

L'examen des candidatures sera effectué selon l'article 55 du décret n° 2016-360 de 25 mars 2016. Les critères relatifs à la candidature et intervenant pour la sélection sont les capacités techniques, financières et professionnelles.

12. CRITERE DE JUGEMENT DES OFFRES

La présente consultation est passée dans le respect des dispositions de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics selon une procédure adaptée ouverte avec négociation éventuelle, librement définie par le pouvoir adjudicateur. L'acheteur a la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Les offres seront appréciées lot par lot.

Le marché sera attribué à l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée selon les critères ci-dessous et le cas échéant après négociations.

- Conditions économiques50 points
- Note méthodologique et valeur technique50 points

13. RENSEIGNEMENTS & INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Services Techniques Municipaux de la Ville d'Avallon – Bernard RAPPENEAU
Tél. 03.86.34.93.25 – e-mail : bernard.rappeneau@ville-avallon.fr

14. ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER DE CONSULTATION PEUT ETRE OBTENU ET OU DOIT ETRE ENVOYE LE DOSSIER OFFRE

Ville d'Avallon - Service Commande publique
37, Grande Rue A. Briand - 89200 AVALLON – ☎ : 03.86.34.84.17
e-mail : marchespublics@ville-avallon.fr

Envoi sous format papier : sous pli cacheté portant la mention
PORTES ET FENETRES - 2018 – ne pas ouvrir

Consultable et/ou téléchargeable et/ou dépôt d'offre par voie électronique
<https://marches.e-bourgogne.fr> - réf. 2018PORTESFENETRES

15. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES

11 juin 2018 à 17 h 00

16. RENSEIGNEMENTS POUR INTRODUCTION DES RECOURS

Tribunal Administratif – 22, rue d'Assas – 21000 DIJON

17. DATE DU PRESENT AVIS DE PUBLICATION

18 mai 2018.
